

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°101
Aménagement d'une voie cyclable et
renouvellement de la chaussée

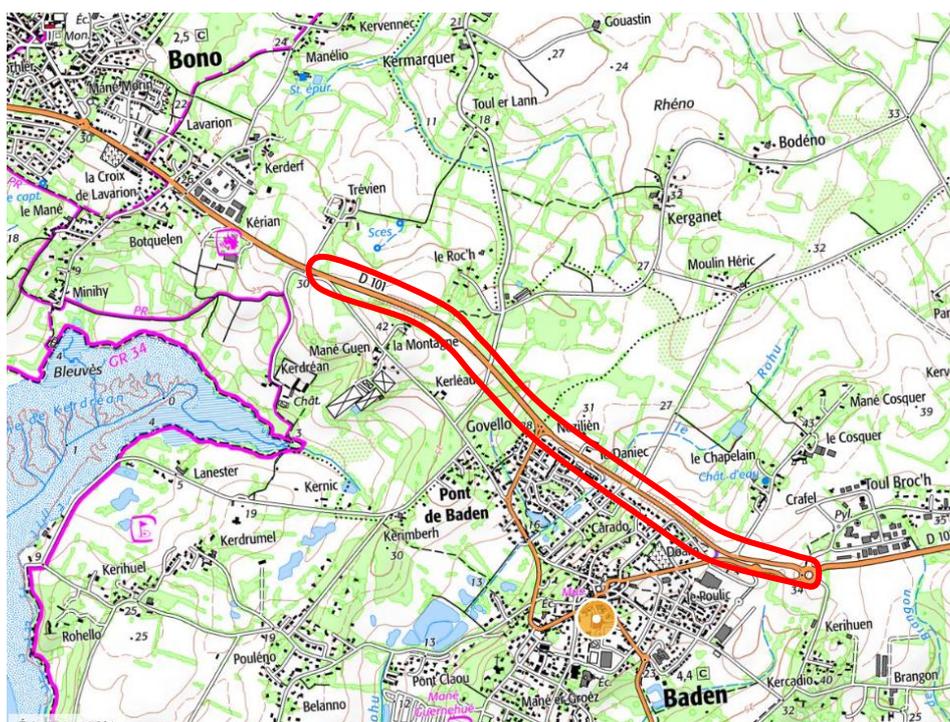
Communes de **BADEN** et **LE BONO**

Septembre/Octobre/Novembre 2023

Objet de l'opération

Dans le cadre de son schéma des mobilités et notamment le développement de son schéma cyclable départemental, le département du Morbihan a décidé de réaliser une voie cyclable associée au renouvellement de la chaussée de la RD 101, dans la section comprise depuis de la section existante située à l'est de l'agglomération de Le Bono jusqu'au giratoire de Baden. Ces travaux permettront de sécuriser les cheminements cyclables et piétonniers, ainsi que pérenniser la structure de la chaussée. Il s'agit des premières expérimentations avant la validation en 2024 de la programmation pluriannuelle d'investissement.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi chantier : ATD Sud Est – SERD de VANNES)

Montant de l'opération : 1 200 000 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS pour les chaussées et l'entreprise AGILIS pour les glissières

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Contenu des travaux

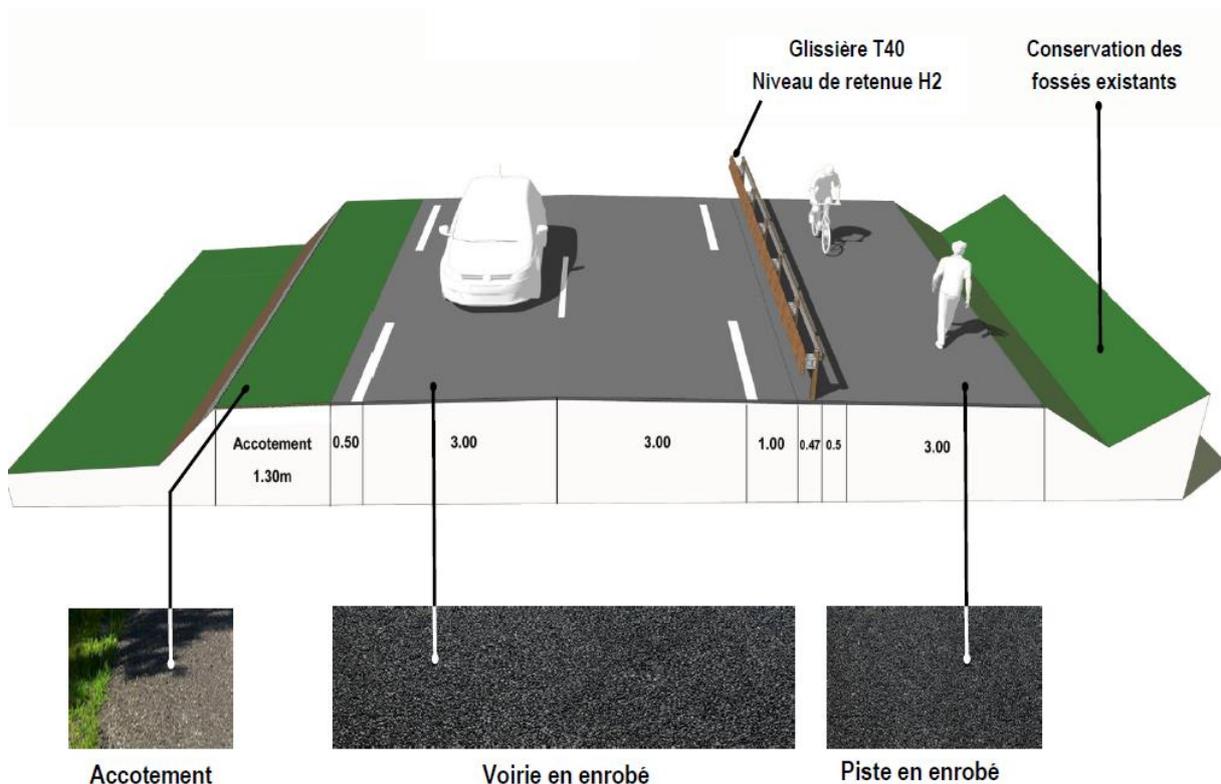
Les travaux consistent à :

- Aménager une voie cyclable en rive sud de la RD 101 protégée par un dispositif de retenu
- Construire un élargissement de la chaussée en rive nord de la RD 101, et renouveler la couche de roulement.

Principe d'aménagement

COUPE EN TRAVERS DU PROJET FUTUR

Profil identique sur les deux séquences



Organisation des travaux

Les travaux de chaussée et de piste cyclable sont programmés à compter du 11 septembre 2023 pour une durée prévisionnelle de trois mois.

Une intervention sur le réseau d'eau AEP sera réalisée pour le compte de GMVA à compter du 28 août jusqu'au 22 septembre sous alternat type B15 C18 .

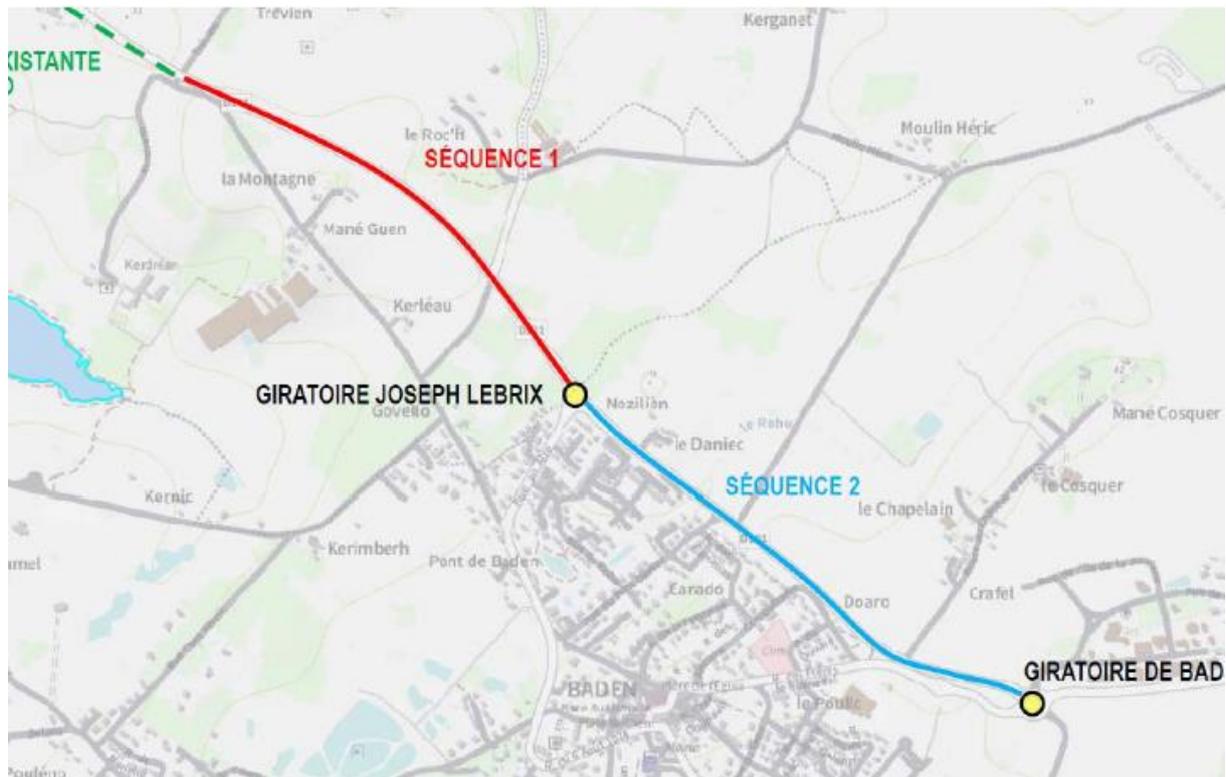
Les travaux situés en rive de chaussée seront réalisés de jour avec maintien de la circulation à double sens, avec toutefois des restrictions de la circulation et mise en place d'alternats

Les travaux de préparation et de réalisation de la couche de roulement de la RD 101 seront réalisés de nuit sous déviation.

Les travaux se décomposent en 2 Séquences :

Séquence 1 : De KERIAN (sortie d'agglomération de LE BONO) vers le giratoire de Daniec

Séquence 2 : du giratoire de DANIEC vers le giratoire de BADEN



Information et déviations durant les travaux de réparation

Séquence 1 :

Phase 1 – Travaux de jour sous alternat ou déviation d'un sens de circulation

(Auray vers Vannes) – Semaine 37-38-39- du 11 au 29 septembre

- Terrassement de la poutre de rive au nord de la RD 101
- Remblaiement de la poutre de rive en matériau type 0/63
- Mise en œuvre Grave-bitume en 2 couches
- calage des accotements

Phase 2 – Travaux de jour sous circulation à double sens avec balisage longitudinal-

Semaine 39-40- du 25 Septembre au 06 Octobre

- Terrassement de la voie cyclable au Sud de la RD 101
- Remblaiement en matériau type GNT 0/20
- Calage des accotements

Phase 3 – Travaux de nuit sous déviation - Semaine 14 – du 09 au 13 Octobre

- Rabotage
- Reprofilage chaussée
- Mise en œuvre couche de roulement type BBMA

Phase 4- Entreprise AGILIS-Travaux de jour avec balisage longitudinal

- avec maintien des 2 voies de circulation réduites à 2.5 avec limitation de vitesse.
- Mise en place des glissières mixtes par l'entreprise AGILIS à partir du 16 Octobre (Semaine 41)

Séquence 2 :

Phase 1 – Travaux de jour sous alternat

Semaine 42-43-44- du 16 Octobre au 20 Novembre

- Terrassement de la poutre de rive au nord de la RD 101
- Remblaiement de la poutre de rive en matériau type 0/63
- Mise en œuvre Grave-bitume en 2 couches
- calage des accotements

Phase 2 – Travaux de jour sous circulation à double sens avec balisage longitudinal-

Semaine 44-45-46 du 30 Octobre au 17 Novembre

- Terrassement de la voie cyclable au Sud de la RD 101
- Remblaiement en matériau type GNT 0/20
- Calage des accotements

Phase 3 – Travaux de nuit sous déviation - Semaine 47 – du 20 au 24 Novembre

- Rabotage
- Reprofilage chaussée
- Mise en œuvre couche de roulement type BBMA

Phase 4- Entreprise AGILIS-Travaux de jour avec balisage longitudinal

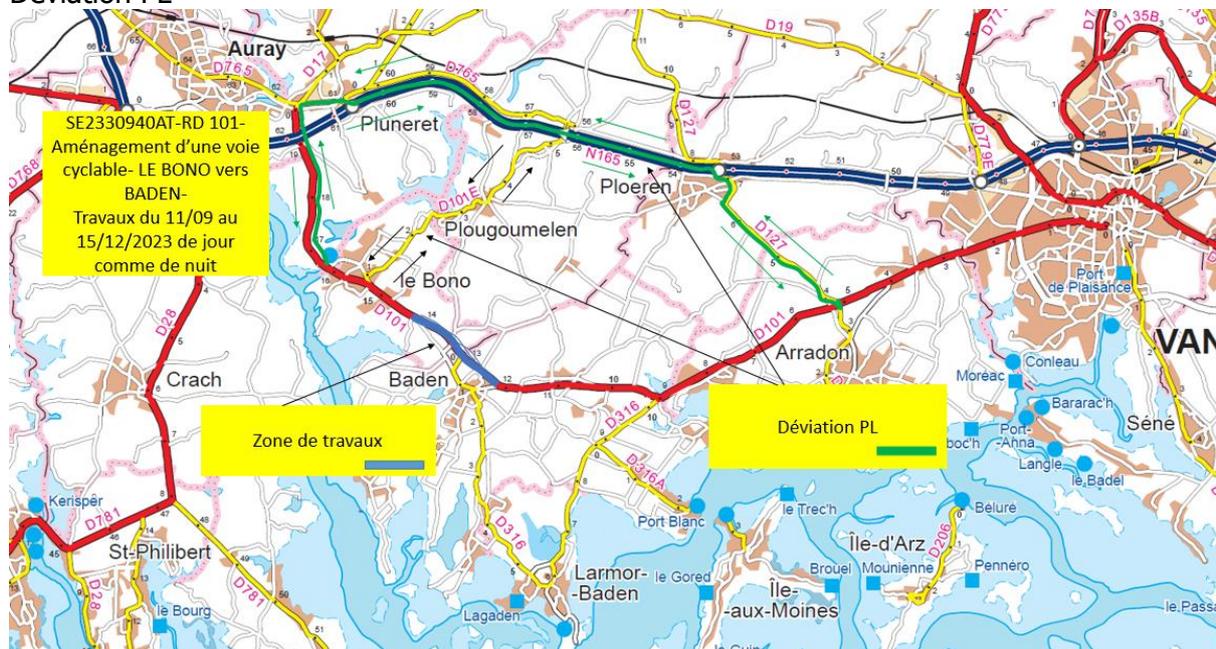
- maintien des 2 voies de circulation réduites à 2.5m avec limitation de vitesse.
- Mise en place des glissières mixtes par l'entreprise AGILIS à partir du 27 Novembre (Semaine 48)

Une déviation poids lourds sera mise en place pendant toute la durée des travaux de jour comme de nuit.

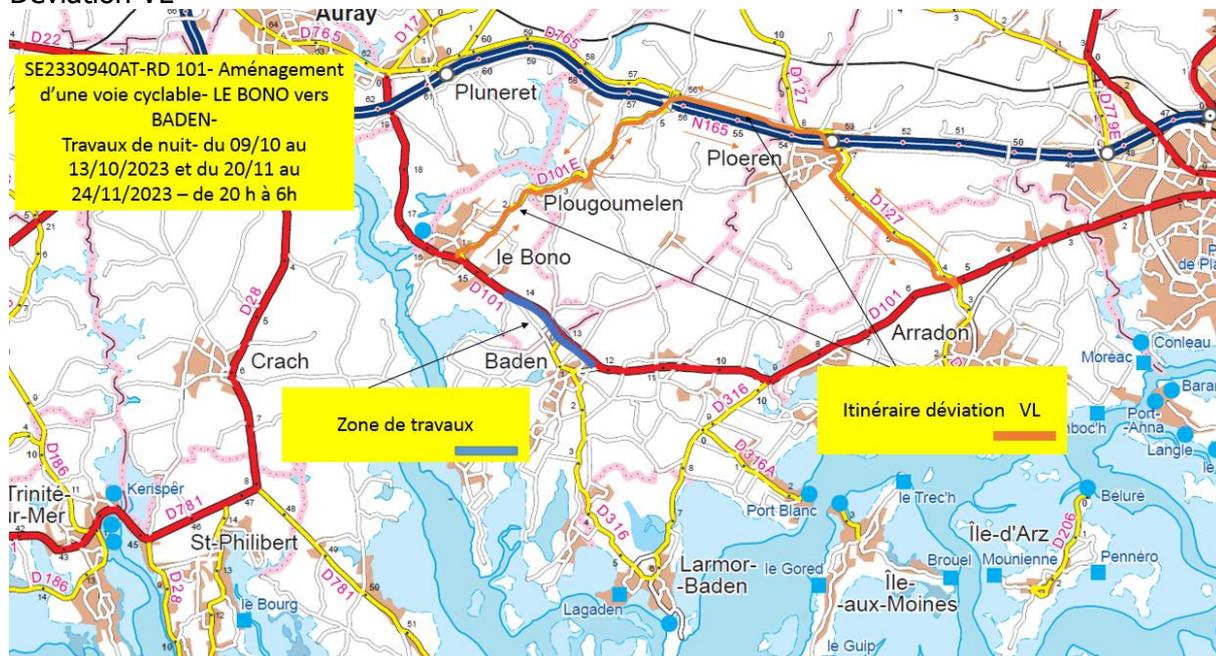
La déviation sera levée les week-ends.

Itinéraire de déviation de la RD 101 :

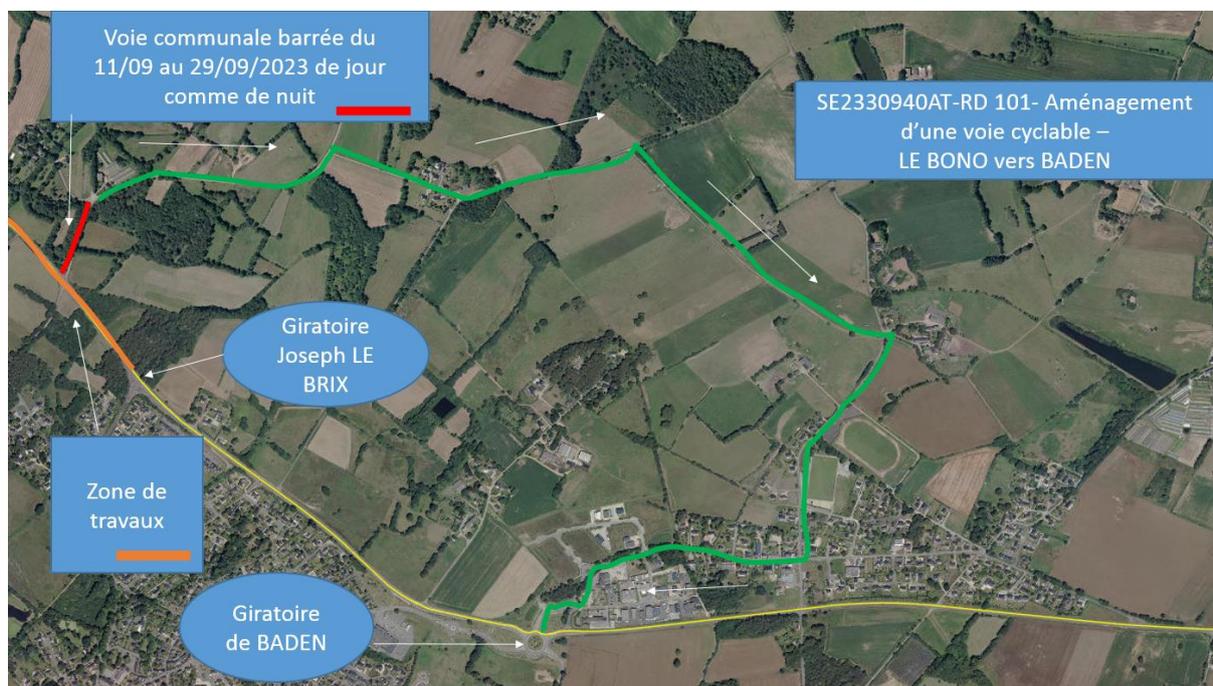
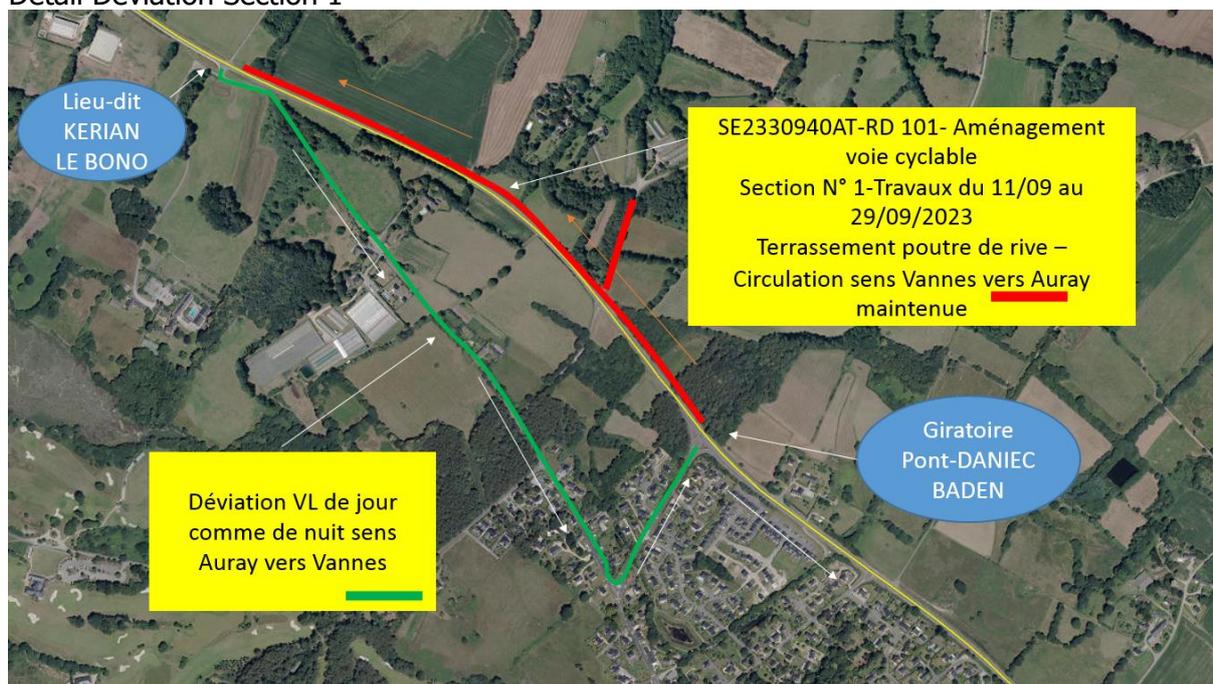
Déviatiion PL



Déviatiion VL



Détail Déviation Section 1



L'accès des riverains, ainsi que la réouverture à la circulation seront rétablis en dehors des plages horaires des travaux, ainsi que les week-ends et jours fériés.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

[**routes@morbihan.fr**](mailto:routes@morbihan.fr)

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.